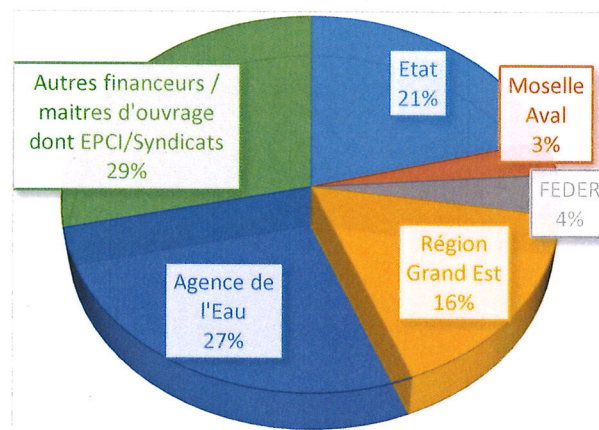




**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Syndicat mixte Moselle aval a animé la démarche d'élaboration du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) du bassin versant de la Moselle aval. Une fois labellisé, ce programme permettra de promouvoir, pendant 6 ans (2026-2032), une gestion intégrée, cohérente et concertée des risques d'inondation. En outre, il facilitera la mobilisation de financements pour mener à bien la 100aine d'actions prévues sur ce secteur, portées par plusieurs maîtres d'ouvrage selon le plan de financement prévisionnel suivant :



N° de l'Axe	Intitulé de l'Axe	Nombre d'actions	HT	TTC
Axe 0	Animation de la démarche PAPI	3		€ 918 000,00
Axe 1	Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque	9		€ 1 407 920,00
Axe 2	Surveillance, prévision des crues et des inondations	7		€ 122 200,00
Axe 3	Alerte et gestion de crise	4		€ 24 000,00
Axe 4	Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme	5		€ 1 551 000,00
Axe 5	Réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens	8		€ 2 501 400,00
Axe 6	Gestion des écoulements	57	38 371 000,00 €	€ 46 045 200,00
				€ 1 560 000,00
Sous total TTC Axe 6				€ 47 605 200,00
Axe 7	Gestion des ouvrages de protection hydrauliques	15	14 383 060,00 €	€ 17 259 672,00
Coût prévisionnel du PAPI pour la période 2026 – 2031 - € TTC				€ 71 389 392,00

Montant indiqué dans le tableau de financement

L'ensemble de ces éléments sont portés à la connaissance de Monsieur Philippe DESCHAMPS, Sous-Préfet de Thionville, représentant du Préfet de Moselle, le 2 juillet 2025 à Schengen.

Monsieur Philippe DESCHAMPS,

Sous-Préfet de Thionville
Représentant du Préfet de Moselle